

ETAT DES LIEUX DU PLAN D'ACTION ODEURS ET IMPACTS DU SITE SUR SON ENVIRONNEMENT

Mise à jour août 2012

En février 2010, suite à des travaux sur une alvéole pour être à la côte réglementaire, il y a eu un déclenchement d'une série de plaintes, durables, concernant des odeurs émanant du site.

Fin 2010, les cartographies, des odeurs et des sources, effectuées par des nez professionnels ont permis d'initier un plan d'actions avec un suivi des performances.

Comment les odeurs sont-elles suivies autour du site ?

Ce suivi est effectué par plusieurs sources :

- Un relevé quotidien par un personnel formé du site sur Vedène, Entraigues et Saint Saturnin. Son relevé est adressé hebdomadairement aux mairies
- Un jury de nez indépendant constitué de riverains volontaires, sous le pilotage d'AIR PACA, qui effectue des relevés permanents tous les mois
- Un système de relevé de plaintes sur internet (via le logiciel SRO AIR PACA) 24h/24h
- Un contrôle inopiné sur un mois tous les 6 mois effectué par des nez professionnels
- Un recueil de plaintes effectuées par SITA en direct via le numéro de téléphone du site.
- Une synthèse des plaintes par SITA auprès des mairies, de la DREAL et de la Préfecture

Pour fiabiliser ce suivi et améliorer la qualité de la démarche et des résultats associés, un tiers expert a été proposé afin de faire la synthèse, d'analyser les incohérences et de proposer un système de veille durable.

Une étude indépendante sous le contrôle de l'Inspection des Installations Classées confirme que le site respecte la réglementation la plus sévère en matière d'odeur.

Cependant SITA ne relâche pas la poursuite du travail engagé afin de pérenniser le niveau de qualité de vie atteint pour les riverains habitants autour du site.

Résultats :

Depuis la mise en œuvre de tous ces systèmes, les résultats confirment non seulement la conformité réglementaire suivant les critères les plus exigeants mais indiquent à l'unanimité une baisse permanente et progressive du nombre de pics d'odeurs et du périmètre des habitations impactées. Il reste cependant des odeurs mais moins fréquentes, moins fortes et moins loin.

Ces résultats positifs encouragent surtout à développer les solutions en cours pour poursuivre l'amélioration et la pérenniser.

Comment SITA traite le biogaz ?

La fermentation de certains déchets enfouis génère un gaz appelé biogaz, principalement composé de méthane (environ 50%) et de gaz carbonique.

Conformément à la réglementation, il doit être capté et brûlé de manière à transformer sa charge en méthane, en dioxyde de carbone, lequel a un impact moindre sur l'effet de serre. Son élimination par combustion (en torchère) se fait à une température supérieure à 900 degrés.

Identifié comme une des nuisances olfactives émises par le site, SITA a développé des solutions de captage et de valorisation du biogaz très performantes.

En 2012, le pôle multi-filières a mis en place une installation de valorisation du biogaz afin d'y produire de l'électricité et/ou de la chaleur. L'électricité ainsi produite est revendue à EDF et exportée vers le réseau électrique.

Le biogaz est capté par des puits qui forment un système de dégazage permanent parcourant l'ensemble du massif de déchets.

Avant d'être dirigé vers les moteurs qui assureront sa transformation en électricité, le biogaz doit être traité. Il est d'abord déshumidifié dans une station de séchage et les condensats captés (humidité) sont renvoyés vers le massif de déchets.

Le biogaz est ensuite filtré dans des silos à charbon actif.

Le biogaz épuré est ensuite orienté vers une station (surpresseur) où sa pression va être augmentée afin d'améliorer sa combustion.

En effet, l'électricité est obtenue par la combustion du biogaz selon le principe du moteur à explosion. L'électricité produite à 400 Volts est élevée à 20 000 Volts par un transformateur, puis livrée sur le réseau public local

L'électricité produite grâce à la valorisation du biogaz est classée en énergie renouvelable.

Le dispositif mis en place explique en grande partie la réduction des odeurs.

D'un problème SITA en a fait une ressource et assure ainsi la pérennité du système de captage des gaz.

Comment se situe le site par rapport au Grenelle de l'environnement ?

La part des déchets enfouie est en baisse constante depuis 2010 (120 000 t à 90 000 en 4 ans).

En revanche, le tonnage traité dans les unités de valorisation du site est en hausse constante :

- En 2012, le compostage des déchets verts et des boues ainsi que le recyclage des gravats seront quasiment aux maximum de leur capacité
- Le centre de tri est aussi en hausse constante et doit progresser jusqu'à sa saturation en 2013

Chiffres clés : entre 2009 et 2013 l'enfouissement a été réduit de 25% et le recyclage augmenté de 22 %

Comment SITA contrôle l'absence d'impact de son site sur les eaux ?

L'analyse des eaux souterraines

Afin de suivre avec précision la qualité des eaux souterraines, le site d'Entraigues possède 9 piézomètres (forage profond de faible diamètre permettant de réaliser des prélèvements d'eaux souterraines en vue de leur analyse).

5 sont internes au site et 4 disposés en extérieur, aux alentours.

Les prélèvements et analyses sont réalisés trimestriellement sur la base de 32 paramètres. Il n'y a pas eu d'évolution de ces paramètres depuis 2001.

Les résultats sont analysés par la Préfecture, l'Inspection des Installations Classées et l'Agence Régionale de Santé. Lors de la Commission de suivi (CLIS) ces services ont confirmé aux Maires et aux associations que non seulement il n'y avait de risque pour la santé mais surtout que les nappes ne présentaient aucune trace de pollution provenant du site. A noté que les suivis réalisés ont relevé d'autres problématiques en amont du site qui sont imputables à d'autres activités.

L'analyse des eaux de surface

SITA récupère en bassin l'ensemble des eaux de pluie qui ont ruisselé sur le site et les analyse avant chaque rejet dans le milieu naturel.

Les eaux récupérées sont également réutilisées pour les besoins du site en eaux industrielles (arrosage des pistes, humidification des andains de compostage, etc. ...)

La gestion des lixiviats

Les lixiviats sont les liquides issus de la fermentation des déchets. Leur récupération s'effectue grâce à un pompage automatique en fond de casiers.

Ils sont ensuite stockés dans un bassin étanche puis traités en station d'épuration urbaine et/ou industrielle.

Comment SITA contrôle l'absence d'impact de son site sur l'air ?

Les activités développées sur le site d'Entraigues ne sont pas connues pour présenter un risque sur la qualité de l'air.

Cependant, afin d'être factuel, sous le contrôle des Services de l'Etat, un bureau de contrôle composé de chercheurs indépendants de l'université de Grenoble réalisera avant la fin de l'année 2012 une étude des risques sanitaires du site.

Cette étude sera rendue publique après validation par l'Inspection des Installations Classées et l'Agence Régionale de la santé.

D'où viennent les déchets traités sur le site d'Entraigues ?

Les déchets traités sur le site proviennent du bassin d'Avignon (Vaucluse, Gard Rhodanien et Bouche du Rhône).

Qu'en est-il des boues de la ville de Cannes ?

Le site a dépanné ponctuellement le département des Alpes Maritimes en 2009 mais ne reçoit plus de boues de la ville de Cannes depuis. SITA n'a d'ailleurs pas renouvelé son autorisation administrative fin 2010 pour traiter les boues de cette commune.

Le site d'Entraigues reçoit-il de l'amiante ?

Non, le site ne reçoit pas d'amiante.

La plate-forme des déchets inertes (gravats, déchets de chantier) recycle notamment des plaques de fibro-ciment sans amiante.

En plus du contrôle de la réception des déchets qui s'effectue à l'entrée du site et pour préserver la santé des salariés, SITA a mis en œuvre un réseau de mesure de l'amiante notamment au broyage mais aussi à l'extérieur du site.

Cette mesure vise surtout à préserver le personnel sur place. Par conséquent le risque pour les riverains à 500 mètres ou 1 km est nul.

Les mesures réalisées sur la plateforme de valorisation des inertes et autour du site ne relève pas de fibres d'amiantes.